

Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières
NDjamena, Hôtel Hilton, 25 janvier 2019

HUIS CLOS DES MINISTRES

Communiqué final

1. Sous le haut patronage de son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, il s'est tenu à N'Djamena en République du Tchad le 25 Janvier 2019, le segment de haut niveau de la Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières.
2. Cette Conférence a été co-organisée par le Gouvernement du Tchad, la Facilitation belge du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
3. La conférence a bénéficié de l'appui financier et technique de Coopération Allemande et de l'Union européenne.
4. La session de haut niveau a été précédée du 23 au 24 janvier 2019 par le segment technique des experts.
5. Les pays ci-après ont pris part aux travaux : Cameroun, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Soudan, Sud Soudan et Tchad.
6. Y ont également pris part les ambassadeurs et les représentants des missions diplomatiques, les Gouverneurs des provinces/régions transfrontalières et les Autorités militaires des sept pays concernés, les institutions sous-régionales suivantes (CEEAC, CEDEAO, COMIFAC, CILSS et OCFA), les agences du Système des Nations Unies, les Partenaires Techniques et Financiers et institutions financières internationales, organisations internationales et les organisations de la société civile.
7. La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par sept interventions : le mot de bienvenue de Monsieur OUMAR ABDALLAH LEBINE, Maire 1^{er} Adjoint de la Ville de N'Djamena ; l'allocution de SEM Sidick Abdelkerim HAGGAR, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche du Tchad, celle de SEM François-Xavier DE DONNEA, Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), celle du Dr Vincent BIRUTA, Ministre de l'Environnement de la

République du Rwanda, lu par M. Prime NGABONZIZA, Directeur Général des Forêts au nom de la Présidence en Exercice de la COMIFAC, celle de SEM l'Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI, Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur KALZEBE PAYIMI DEBEU, Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République, représentant son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef de Gouvernement.

8. Consécutivement à la cérémonie d'ouverture, les Partenaires Techniques et Financiers ci-après ont fait des Déclarations

- SEM Rol Welberts, Ambassadeur de l'Allemagne auprès de la République du Tchad
- SEM Stéphane Doppagne, Ambassadeur du Royaume du Royaume de Belgique
- SEM Yann Wehring, Ambassadeur Délégué à l'Environnement de la France
- M. Angel Losada, Représentant Spécial de l'Union européenne pour le Sahel
- M. Ousmane Dore, Directeur Région Afrique centrale de la Banque Africaine de Développement
- M. François Nankobogo, Représentant Résident de la Banque Mondiale au Tchad
- M. Hélder Mutela, Coordinateur Sous Régional pour l'Afrique Centrale de la FAO
- M. Salah Khaled, Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique centrale de l'UNESCO
- Le Général Francis AWAGBE BEHANZIN, Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité, Commission de la CEDEAO

9. Le bureau mis en place pour la conduite des travaux a été constitué ainsi qu'il suit :

Président : Son Excellence Monsieur SEM Sidick Abdelkerim HAGGAR, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche de la République du Tchad ;

- Vice-président : Paul ATANGA NJI, Ministre de l'Administration Territoriale, République du Cameroun ;

- Rapporteur 1 : Monsieur YERIMA-MANDJO YOUSSEUFA, Ministre de l'Élevage et de santé animale de la République Centrafricaine, Ministre de la République Centrafricaine.
 - Rapporteur 2 : Jemma Nunu KUMBA, Minister of Wildlife Conservation and Tourism, Republic of South Sudan

 - Secrétariat : COMIFAC et PFBC
10. Après la mise en place du bureau, le rapport du segment des experts a été lu par le Dr DOLMIA MALACHIE, ayant présidé lesdits travaux
11. En huis clos, les Ministres ont examiné les points suivants de l'ordre du jour :
- examen et adoption du Rapport d'Experts
 - examen et adoption de la Déclaration de N'Djamena.
12. Au terme des délibérations des points sus-évoqués, des échanges fructueux assortis de constats et recommandations ont eu lieu.
13. S'agissant du rapport d'Experts, les ministres ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité du document. Ils ont par ailleurs adopté avec amendements.
14. S'agissant du projet de Déclaration de N'Djamena qui après examen et amendements, les ministres l'ont également adoptée.
15. Au terme de travaux, les Ministres ont remercié le peuple frère de la République du Tchad, son Président et son gouvernement de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.
16. Les Ministres ont aussi félicité tous ceux qui ont contribué à l'organisation technique et logistique de cette Conférence, notamment le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), la Coopération Allemande, l'Union européenne, l'équipe d'interprètes et du secrétariat de la Conférence.

Fait à N'Djamena, le 25 janvier 2019

Les Ministres